

Procès-verbal  
Conseil d'administration - Lundi 22 février 2016

Délégation de signature pour les stages

L'an deux mil seize, le vingt-deux février, les membres du Conseil d'administration du Conseil de développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur se sont réunis au centre social La Passerelle de Carros à partir de 16h30. Ils ont examiné le projet de délibération concernant la signature des conventions de stage.

La réunion du Conseil d'administration était présidée par Mme. Françoise Simon, assistée d'une secrétaire de séance, Mme Nicole Trevet.

Il est rappelé :

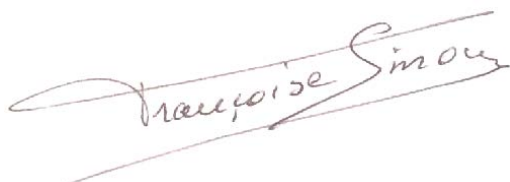
- que les statuts de l'association adoptés le 23 juin 2010 et modifiés le 2 mars 2013 prévoient que « Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs nécessaires au fonctionnement de l'association » ;
- que l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2015 a régulièrement désigné les neuf membres du Conseil d'administration ;
- la proposition de recruter des stagiaires pour renforcer le travail mené par les bénévoles de l'association

Délibération :

**Le Conseil d'administration autorise les membres du bureau du Conseil d'administration, co-présidents, à signer les conventions de stages du Conseil de développement.**

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la présidente et la secrétaire de séance.

La présidente de séance  
Françoise Simon



Le secrétaire de séance  
Nicole Trevet

